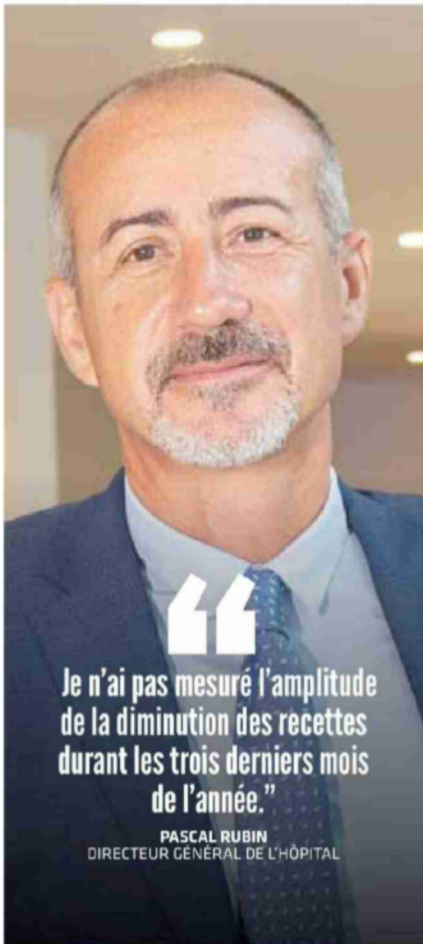




CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Comment expliquer un déficit de 18 millions à Rennaz?

SANTÉ A peine ouvert et déjà en grande difficulté financière, l'Hôpital Riviera-Chablais accuse un déficit trois fois plus grand que prévu. Le Valais et la commission de surveillance disent n'avoir rien vu venir.
PAR ISABELLE.GAY@LENOUVELLISTE.CH



“ Je n'ai pas mesuré l'amplitude de la diminution des recettes durant les trois derniers mois de l'année.”

PASCAL RUBIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'HÔPITAL



“ Je n'ai pas été informée du dépassement lié au retard du déménagement, ni par la direction ni par nos représentants au conseil d'établissement.”

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN
CONSEILLÈRE D'ÉTAT



“ A la mi-janvier, on nous dit que le résultat 2019 sera quasi conforme au budget. Trois mois plus tard, il a triplé. On s'estime totalement trompés.”

OLIVIER TURIN
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE INTERCANTONALE DE L'HÔPITAL DE RENNAZ



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

17,9 millions de déficit, au lieu des 6 millions budgétisés. Un choc et une surprise pour beaucoup de monde. Il a débouché la semaine dernière sur deux audits demandés par les cantons de Vaud et du Valais qui prétendent n'avoir appris ce résultat qu'il y a une quinzaine de jours. «A aucun moment nous n'avons été informés de cette situation alarmante, c'est inacceptable», déclare la conseillère d'Etat valaisanne chargée de la santé, Esther Waeber-Kalbermatten.

Un déficit qui triple trois mois plus tard

La commission de surveillance intercantonale de l'HRC, chargée de faire le lien entre le Grand Conseil et l'hôpital, estime, de son côté, qu'on lui a caché la vérité. «A la mi-janvier, on nous dit que le résultat 2019 sera quasi conforme au budget. Trois mois plus tard, il a triplé. On s'estime trompés, totalement trompés», réagit le président de la commission, le Chablaisien Olivier Turin. Mais comment ce déficit a-t-il pu passer inaperçu jusqu'à aujourd'hui auprès des cantons qui sont garants de l'emprunt? Pourquoi le conseil d'établissement, dont les membres sont nommés par les conseils d'Etat vaudois et valaisan, n'a-t-il pas

reporter leur opération pour éviter de déménager durant leur hospitalisation. Nous ne l'avions pas envisagé comme tel."

MARC-ÉTIENNE DISERENS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT DE L'HÔPITAL

tiré la sonnette? Du côté de la direction de l'HRC, on explique ces éléments par une succession d'imprévus.

Retour en arrière. Nous sommes en janvier 2019. L'HRC est en pleine effervescence, s'appropriant à vivre un moment historique: cinq sites vont être réunis à Rennaz. Le déménagement est alors annoncé pour juin.

Le report du déménagement: des coûts non communiqués selon Esther Waeber

Quelques semaines plus tôt, le budget 2019 prévoit «seulement» un déficit de 6 millions de francs. «Nous pensions ouvrir nos portes en juillet, où l'activité hospitalière est la plus faible», explique Marc-Etienne Diserens, président du conseil d'établissement depuis 2009. L'HRC espérait compter sur la période estivale pour prendre ses marques avant l'automne, où l'activité hospitalière y est forte.

Mais tout ne se passe pas comme prévu. En mars 2019, on s'aperçoit que l'hôpital ne sera pas prêt dans les temps. Son déménagement est alors reporté à novembre. Mais ce report aurait-il pu être antici-

pé, sachant les nombreux retards qu'avait déjà connu le chantier de Rennaz? «Non», estime Esther Waeber-Kalbermatten. «A ce moment-là, nous pensions réellement ouvrir en juillet, ce qui aurait été le timing idéal.»

L'hôpital de Rennaz doit revoir la date de son déménagement. Et c'est un coup dur qui pèse lourd. Les charges de pré-exploitation prennent l'ascenseur: plus de 4,6 millions de francs. «En automne, nous nous sommes aperçus que le déficit se rapprocherait des 10 millions, au lieu des 6 budgétés», raconte Marc-Etienne Diserens. Mais cette information n'a vraisemblablement jamais été communiquée plus haut, comme le confirme la conseillère d'Etat valaisanne: «Je n'étais pas informée de ce dépassement, ni par la direction générale ni par nos représentants au conseil d'établissement.» Le Conseil d'Etat est représenté au sein de l'Hôpital de Rennaz par l'ancien conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet et l'ancien médecin cantonal Georges Dupuis.

Les patients préfèrent attendre d'être à Rennaz

Octobre 2019, le déménagement des sites aura lieu quatre semaines plus tard. Il se produit alors un effet collatéral sous-estimé des cadres de l'hôpital: le nombre de patients et l'activité médicale diminuent brusquement. «Des patients ont préféré reporter leur opération non urgente pour éviter de déménager durant leur hospitalisation. C'est compréhensible».



Des patients ont préféré



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

sible, mais nous ne l'avions pas envisagé comme tel», reconnaît Marc-Etienne Diserens. S'ajoutent les effets du déménagement puis du démarrage. Les revenus hospitaliers chutent de plusieurs millions de francs. «Entre octobre et décembre, l'hôpital a perdu environ 2 millions de recettes ambulatoires par mois.»

A la mi-janvier 2020, la direction présente une première situation des comptes 2019 aux cantons et à la commission de surveillance de l'HRC. Seule une baisse de 3% de l'activité des soins aigus est annoncée. «A part les charges de pré-exploitation, les autres charges étaient maîtrisées», se souvient Olivier Turin.

Fin mars, les résultats 2019 sont connus et ils s'écartent largement du budget. Le déficit de 6 millions triple, se montant à 17,9 millions, soit un écart de 3,7% du budget global de l'HRC. «L'ampleur de ce déficit a été pour nous aussi une grande surprise», se défend le président du conseil d'établissement.

Au retour des facturations, le choc

Comment expliquer cette différence? Pourquoi la direction n'a-t-elle pas annoncé en janvier la hauteur du déficit? «Parce qu'en janvier, je ne le savais pas», soutient le directeur Pascal Rubin. «J'imaginai une perte de 10 à 12 millions de francs, mais je n'avais pas mesuré l'amplitude de la diminution des recettes durant les

trois derniers mois de l'année.» Explications: pour facturer ses prestations, un hôpital doit obtenir l'autorisation d'exploiter et l'obtention du numéro RCC (registre des codes-créanciers) de l'assurance maladie. Des autorisations qui ont pris du temps et l'HRC n'a pu envoyer ses factures qu'au début de l'année 2020 seulement. «Ce n'est qu'au bouclage complet de la facturation, au début du mois de mars, que l'on a constaté les dégâts», raconte Pascal Rubin.

Pour la cheffe du Département valaisan de la santé, cette théorie ne tient pas. «Même si j'admets que la situation était bouleversée avec le déménagement, la fusion des sites est préparée de longue date. A la fin de l'année, on doit pouvoir disposer d'une estimation plus ou moins précise des prestations réalisées.»

A ce déficit, deux autres mauvaises nouvelles s'accumulent pour l'HRC: la responsable financière démissionne en mars et la directrice médicale est actuellement en arrêt maladie. «C'est regrettable. La direction subit de grosses pressions depuis longtemps. Réformer un hôpital est une aventure compliquée», argumente Pascal Rubin.

Deux audits pour faire toute la lumière

Afin de faire une profonde analyse des finances de l'HRC et de la gouvernance de l'établissement ainsi que de ses potentiels manquements ou fautes, deux audits ont donc été récla-

més par les cantons. «Je conviens que 2019 a été une année

2

millions

Les recettes ambulatoires mensuelles perdues entre octobre et décembre à l'Hôpital de Rennaz.

particulière et plusieurs chiffres peuvent être expliqués. Mais on nous présente aujourd'hui un budget largement déficitaire pour 2020 également (ndlr: 17 millions de déficit). L'audit doit permettre de corriger le tir car nous ne pouvons pas envisager deux ans de suite un tel résultat», ajoute Esther Waeber-Kalbermatten. A noter encore que les effets du Covid-19 n'ont pas été calculés dans le budget 2020.

Pour le président du conseil d'établissement, «le budget 2020 est volontairement prudent, il inclut des réductions de charges et décale les revenus escomptés de certaines activités nouvelles. Et nous n'avons pas compté le plan de retour à l'équilibre financier qui doit nous être présenté pour septembre.» Les audits ont d'ores et déjà débuté. Leurs conclusions, très attendues, seront dévoilées cet été.



Les réactions valaisannes

Depuis l'annonce des résultats 2019 de l'HRC, le PLR valaisan a réagi le 1er mai, dans un communiqué, en dénonçant «la situation financière problématique de l'HRC», ainsi que les dépassements des coûts de la construction dont la facture finale se monte à 440 millions au lieu des 353 millions prévus dans le budget initial. «Sommes-nous à la pointe de l'iceberg?», se demande le parti valaisan. «Des réponses claires doivent maintenant être apportées.»

Ce mardi, la structure intercantonale Chablais Région, par son président Yannick Buttet, a également commenté ces dépassements financiers. Elle dit avoir «pris connaissance avec stupéfaction de cette situation» et «émet de ses vœux une meilleure représentation des communes valaisannes et vaudoises au sein des organes dirigeants de l'hôpital», tout en saluant la décision de mandater un audit «afin de comprendre précisément la situation».